



COMITÉ DE BON VOISINAGE DU PONT JACQUES-CARTIER

Travaux majeurs de renforcement d'acier au pont Jacques-Cartier 2017

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mardi 28 mars 2017 (19h)

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal (QC) H2L 2Y7

Représentants présents

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Cyril Michaud, Directeur, Construction
- + Andy Woo, Directeur, Planification
- + Julie Paquet, Directrice, Communications
- + Janick Bonnier, Ingénieur, Construction
- + Joëlle-Ann Blanchette, Conseillère, Communications

CONSORTIUM WSP-CIMA+ (WSC)

- + Yannick Lafleur, Ingénieur, Surveillant de chantier
- + Guy Lemay, Ingénieur, Surveillant de chantier

MONTAGE SAINT-LAURENT (MSL)

- + Jean Grandmont, Directeur, Opérations

VILLE DE MONTRÉAL (VdM)

- + Marthe Boucher, Chef, Division permis et inspection
- + Pierre-André Volcy, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection
- + Norbert Payne, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection

SPVM – POSTE DE QUARTIER CENTRE-SUD (SPVM)

- + Sylvain Dubois, Lieutenant, Poste de quartier 22

Début de la rencontre

INTRODUCTION PAR JULIE PAQUET

La modératrice ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle explique que son mandat consiste à s'assurer que la rencontre se déroule de manière harmonieuse.

Elle explique le mandat du comité et les objectifs de la rencontre : présenter une mise à jour des travaux d'acier au pont Jacques-Cartier (secteur Montréal), discuter des travaux prévus en 2018 et présenter les plans d'aménagement des terrains situés sous le pont (2020-2021).

Chaque intervenant se présente aux membres du comité et aux citoyens. La modératrice présente l'ordre du jour.

Présentation des travaux d'acier 2017-2019 et des mesures compensatoires temporaires

PRÉSENTATION PAR CYRIL MICHAUD, JANICK BONNIER et ANDY WOO

Le renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier représente le plus gros contrat d'acier de l'histoire du pont ; il comprend le remplacement d'appareils d'appui et le renforcement de plusieurs éléments structuraux d'acier.

Les travaux se situent à Montréal (entre les rues Viger, De Lorimier, De Maisonneuve et Dorion). Les travaux comprennent une variété d'activités : enlèvement de rivets métalliques, boulonnages temporaires et permanents, installation d'échafaudage, installation de plaques d'acier, levage du pont, peinture de certaines sections. Les travaux préparatoires sont toujours réalisés de jour. Le

remplacement d'éléments structuraux est réalisé de soir, de nuit et de week-end (voies de circulation fermées au-dessus des zones de travaux).

Environ 60 % des travaux de la phase 1 (entre Tansley et De Maisonneuve) sont complétés. La fin des travaux bruyants de la phase 1 (enlèvement de rivets et jets de sable) est prévue en avril 2017 et la fin des travaux de la première phase est prévue à l'été 2017. La phase 2 des travaux (entre De Maisonneuve et l'entrée du pont), débutera à l'été 2017 et se poursuivra jusqu'au printemps 2018. La troisième et dernière phase des travaux (entre Tansley et le boulevard De Maisonneuve), débutera au printemps 2018 et se poursuivra jusqu'au printemps 2019.

PJCCI prend très sérieux les commentaires et inquiétudes des riverains. Au cours des derniers mois, PJCCI a notamment reçu des commentaires au sujet du bruit occasionné par les travailleurs de nuit, les toiles au vent, les portes des abris temporaires et le bruit de martèlement. En réponse à ces commentaires, PJCCI a mis en place les mesures de mitigation suivantes :

- + Sensibilisation auprès des travailleurs
- + Resserrement des toiles et des portes d'abris
- + Optimisation des horaires de travail (travaux bruyants réalisés principalement de jour)

Au cours du printemps 2017, des mesures compensatoires temporaires seront également mises en place pour minimiser les impacts et embellir le secteur pendant la durée des travaux :

- + Installation de clôtures sur les terrains de PJCCI limitrophes à ceux des riverains
- + Mise en place de bacs à fleurs suspendus sur les clôtures
- + Déploiement dès le printemps 2017 d'ici à l'aménagement permanent des terrains

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
Léo Pelletier : Pourquoi est-ce que les travaux partent du Sud vers le Nord pour revenir ensuite vers le Sud?	Cyril Michaud (PJCCI) : C'est une question de priorités dans le phasage des travaux qu'on fait. Il y a des éléments qu'on doit remplacer plus rapidement que d'autres, dépendamment de la section du pont. Nous devons également coordonner ces travaux avec le reste de nos travaux sur le pont Jacques-Cartier.
Denis Parent : J'habite au coin de Logan et Dorion. Est-ce qu'il y aura à court terme des travaux près de cette intersection ?	Andy Woo (PJCCI) : À court terme, non. Les prochains travaux dans ce secteur seront centralisés sur la charpente métallique du pont et auront lieu plus tard en 2018.
Christian Roy : J'habite au coin de De Lorimier et René-Lévesque. Pouvez-vous me préciser les prochaines étapes des travaux de la phase 1 qui vont se terminer vers le 15 juillet ?	Jean Grandmont (MSL) : Au cours des prochaines semaines, vous allez remarquer une démobilitation graduelle du chantier entre les rues René-Lévesque et De Maisonneuve. Les travaux bruyants d'enlèvement de rivets et de jets de sable devraient être finalisés à la mi-avril. L'ensemble des travaux de la phase 1 devraient se terminer avant les vacances de la construction.
Ibrahim Fakih : J'habite sur Papineau. Il y a énormément de trafic au cours de la fin de semaine. C'est parfois difficile de sortir de la maison. Planifiez-vous mettre un plan d'action en place prochainement pour réduire le trafic dans ce secteur ?	Andy Woo (PJCCI) : Dernièrement, nous avons effectué de nombreuses fermetures de voies, de week-end, dans le cadre notamment du projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier. Les fermetures majeures, dans le cadre de ce projet, sont pratiquement terminées puisque le projet arrive à sa fin. Généralement, nous préconisons de

	fermer une seule voie à la fois, mais dans le cadre de ce projet, nous avons exceptionnellement besoin de fermer deux voies. Une fois ce projet finalisé, nous allons poursuivre avec des fermetures d'une seule voie.
Isabelle Lapointe : J'habite la COOP au Pied du courant. Concrètement, pour combien de temps encore allons-nous entendre le bruit de martèlement lors des travaux d'enlèvement de rivets?	Jean Grandmont (MSL) : À la mi-avril, près de 100% des travaux d'enlèvement de rivets seront complétés. Il restera quelques rivets occasionnels à enlever, mais rien de majeur. Le bruit de martèlement sera bientôt terminé et ce pour tout l'été.
Isabelle Lapointe : Est-ce que les travaux à venir en 2018 seront de la même nature que ceux de la phase 1 ?	Cyril Michaud (PJCCI) : Oui, ces travaux seront de la même nature que ceux actuellement en cours. Par contre, on travaille actuellement sur des mesures de mitigation bonifiées pour minimiser encore davantage les impacts pour les résidents du secteur. Les travaux de la phase 1 nous ont permis d'apprendre comment mieux encadrer les travaux des phases à venir.
Karim Kammah : Quand prévoyez-vous rouvrir la piste cyclable du pont Jacques-Cartier ?	Julie Paquet (PJCCI) : Le nettoyage de la piste cyclable a débuté cette semaine. Nous prévoyons ouvrir la piste et le trottoir très prochainement. Les travaux de mise en lumière sont pratiquement terminés. Dès que le chantier sera entièrement démobilisé et la piste sécurisée, nous pourrons rouvrir le réseau cyclable et piétonnier.
Mélodie Jetté : J'habite la COOP au pied du courant. Serait-il possible de modifier légèrement les horaires de travail de jour de façon à ne pas débiter les travaux bruyants à 7h le matin ?	Jean Grandmont (MSL) : Les travaux débutent actuellement à 7h. Je ne peux pas vous faire de promesse, car nous travaillons dans un milieu syndical, mais je vais vérifier s'il serait possible de repousser le début des travaux à 8h pour donner un répit aux résidents du secteur. Je crois que c'est quelque chose qui pourrait être possible.
Denis Parent : Serait-il possible de mettre des bornes de sécurité, à l'entrée de la piste cyclable du côté Montréal, pour réduire la vitesse des cyclistes qui descendent la pente ?	Andy Woo (PJCCI) : Nous révisons actuellement l'ensemble des mesures de sécurité sur la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier. Votre commentaire sera certainement pris en considération lors de notre étude.
Isabelle Lapointe : Je vois parfois des travailleurs sur le chantier avec des habits de protection. Sommes-nous exposés à des débris toxiques ?	Jean Grandmont (MSL) : Nous effectuons présentement des travaux de jet de sable, à l'intérieur d'abris de confinement. Je vous rassure que ces travaux sont protégés par plusieurs toiles de confinement et qu'il n'y a absolument rien qui sort de là. Je vous assure que les résidents sont entièrement protégés. Aucune poussière toxique ne sort de ces abris.
Victor Balsis : J'aimerais mentionner une autre problématique aux abords du pont. Depuis plusieurs années, près de l'entrée du métro, il y a un débordement d'eau sur le trottoir. Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?	Andy Woo (PJCCI) : Il y a effectivement des problèmes de drainage sous le pont. Nous allons prochainement brancher le système de drainage du pont au réseau municipal, dans le cadre du réaménagement des terrains sous le pont. Nous allons faire beaucoup de rétention et de nettoyage

	des eaux usées. Les résidus n'iront plus dans la rue.
Léo Pelletier : Quelle est la réelle date de fin prévue des travaux ? La fin du bruit dans le secteur.	Cyril Michaud (PJCCI) : Nous avons répartis les travaux en trois phases. La première phase se terminera en juillet. La deuxième débutera cet été et se terminera au printemps 2018 et la troisième débutera au printemps 2018 et se poursuivra jusqu'au printemps 2019. Tous les travaux d'acier devraient donc être terminés au printemps 2019.
Nicolas Haeck : De quelle façon planifiez-vous coordonner la mise en place des mesures compensatoires temporaires ?	Julie Paquet (PJCCI) : Ce soir, l'objectif était de vous présenter les mesures préliminaires et d'obtenir vos commentaires. Si vous êtes d'accord avec ces propositions, nous allons coordonner prochainement l'installation de ces clôtures, en parallèle avec les travaux en cours. Ces travaux s'échelonneront sur une période d'un ou deux mois au cours de l'été.
Denis Parent : Comptez-vous également refaire les clôtures au coin de Logan et Dorion ?	Andy Woo (PJCCI) : Nous travaillons actuellement à un plan de revitalisation des terrains sous le pont pour revigorer le secteur et le rendre plus attrayant. Les terrains situés près de Dorion et Logan en font partie.
Christian Roy : Il y a présentement des blocs de béton derrière notre COOP, coin De Lorimier et René-Lévesque. Serait-il possible d'enlever ces blocs avant l'installation des clôtures temporaires ? Il y a également une entrée de voitures, près de notre propriété, pour le chantier. Serait-il possible de sécuriser cette entrée ou de la condamner ?	Andy Woo (PJCCI) : Nous avons pris tous vos commentaires en note. Nous allons envoyer nos surveillants sur les lieux pour vérifier le tout de façon à prendre les mesures appropriées pour rectifier la situation.

Présentation des plans d'aménagement préliminaires des terrains sous le pont Jacques-Cartier (2020-2021)

PRÉSENTATION PAR ANDY WOO

Un avant-projet de revitalisation des terrains sous le pont Jacques-Cartier est présentement en cours. Les plans d'aménagement préliminaires du parc urbain présenté aux riverains – qui incluent notamment une bonification du parc à planches à roulettes, l'aménagement d'un lieu de rassemblement public et des installations récréo-familiales – s'inscrivent dans le plan de revitalisation du pont Jacques-Cartier qui a pour objectif de favoriser l'intégration du pont dans son milieu. Ces travaux d'aménagement, prévus en 2020-2021, seront réalisés en collaboration avec la Ville de Montréal. Une consultation publique aura lieu prochainement dans l'arrondissement Ville-Marie, pour récolter les idées et commentaires des citoyens.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
<p>Raymond Boudreau : Serait-il possible d'aménager un parc à chiens dans le secteur ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Les plans présentés ce soir ne sont que préliminaires. Nous prenons en considération vos commentaires et nous vous invitons à participer à la consultation publique qui aura prochainement lieu dans l'arrondissement.</p>
<p>Denis Parent : Ne croyez-vous pas que ces aménagements vont créer un mélange explosif, entre la clientèle itinérante et les citoyens du quartier ? Avez-vous pensé à la façon dont vous aller sécuriser le secteur ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Il est certain que la sécurité est un enjeu et une priorité pour nous. Présentement, ces terrains sont délaissés par les citoyens du quartier. Avec ces nouveaux aménagements, nous souhaitons amener une plus grande clientèle dans le secteur. Un plus grand achalandage va naturellement sécuriser le secteur.</p> <p>Julie Paquet (PJCCI) : Nous travaillons présentement avec des organismes communautaires du secteur. Nous avons également un dialogue actif avec le poste de quartier et l'organisme Spectre de rue pour mettre en branle une stratégie terrain.</p>
<p>Victor Balsis : Il y a une sensation d'insécurité dans le secteur depuis longtemps. Comment allez-vous sécuriser le secteur ? Allez-vous relier le parc des Faubourgs au reste des aménagements ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Lors de la conception de ces plans préliminaires, la sécurité des citoyens a grandement été considérée. Nous avons pensé à plusieurs façons de sécuriser le secteur, grâce notamment à de l'éclairage en abondance et en éliminant les endroits isolés. Ces plans sont toutefois préliminaires. Nous allons mettre en place toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le secteur.</p> <p>Le plan actuel pour la revitalisation des terrains sous le pont, vise les terrains entre René-Lévesque et De Maisonneuve. Nous prévoyons également annoncer sous peu d'autres plans d'aménagements, en collaboration avec la Ville de Montréal, pour les terrains situés à l'entrée du pont, près de Papineau.</p>
<p>Isabelle Lapointe : J'aimerais qu'il y ait une cohabitation harmonieuse avec les itinérants car c'est également leur quartier. L'itinérance est une réalité qui existe. Avez-vous considéré de les consulter ?</p>	<p>Julie Paquet (PJCCI) : La démarche que nous avons entamé avec l'organisme Spectre de rue, est davantage une démarche proactive au niveau de l'intervention plutôt que de simplement les repousser plus loin. Nous prenons toutefois votre commentaire en note.</p>
<p>Léo Pelletier : Je suis très heureux de savoir que le secteur sera prochainement revitalisé. Quel est l'échéancier prévu de ces travaux ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Présentement, nous prévoyons un horizon de réalisation 2020-2021. Nous allons prochainement organiser une consultation publique pour obtenir les commentaires de la population. Nous allons ensuite modifier les plans d'aménagement en conséquence. Nous allons essayer de mettre en</p>

	<p>branle le projet le plus rapidement possible, en tenant compte des travaux d'acier actuellement en cours. Si nous pouvons débiter les travaux plus tôt, nous allons le faire.</p>
<p>Léo Pelletier : La Ville de Montréal avait mentionné, il y a quelques mois, vouloir aménager l'avenue De Lorimier. Est-ce toujours le cas ?</p>	<p>Marthe Boucher (VdM) : Je ne peux pas me prononcer sur le sujet sur l'instant, mais je vais prendre en note vos coordonnées et vous recontacter à cet effet.</p>
<p>Michèle Renaud : J'habite dans une résidence de personnes âgées, sur la rue Fullum, près du pont. Dans vos plans d'aménagement, il faudrait penser à sécuriser le passage sur l'avenue De Lorimier et la rue Fullum pour la clientèle diversifiée.</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Merci, nous prenons votre commentaire bien en note.</p>
<p>Christian Roy : Nous recevons parfois des débris du pont et de la neige lors des opérations de déneigement l'hiver. Y aurait-il un moyen de contrôler la chute des débris ou de la neige du pont, pour notre sécurité ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Merci, nous prenons votre commentaire en note et nous allons faire un suivi à cet effet pour rectifier la situation.</p>
<p>Léo Pelletier : Il faudrait penser à nettoyer les seringues sur les terrains sous le pont, pour une meilleure cohabitation.</p>	<p>Julie Paquet (PJCCI) : Nous travaillons actuellement avec des organismes du quartier pour le nettoyage des seringues. La sécurité des riverains est une priorité.</p>
<p>Nicolas Haeck : Planifiez-vous aménager des modules de jeux pour enfants puisqu'il y a plusieurs jeunes familles dans le secteur ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Oui, c'est dans les plans d'aménagement. Le secteur sera développé en tenant compte de tous les résidents du secteur, y compris les familles.</p>
<p>Victor Balsis : Comptez-vous aménager les terrains au sud de René-Lévesque ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Vu la forte densité de trafic à cet endroit, nous planifions aménager ces terrains de manière à les rendre propre, mais sans aménagement de parcs ou installations communautaires.</p>
<p>Raymond Boudreau : Serait-il possible d'aménager des abreuvoirs sous le pont, pour les événements publics ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Nous allons définitivement considérer votre commentaire lors de la conception des plans d'aménagement révisés.</p>
<p>Denis Parent : Près de René-Lévesque, il y a un parc et des arbres qui sont constamment abimés par la neige qui tombe du pont. Pouvez-vous prendre action pour empêcher la neige de tomber du pont ?</p>	<p>Cyril Michaud (PJCCI) : J'ai noté le commentaire tantôt. En théorie, aucune neige ne devrait être projetée à l'extérieur du pont. Nous prenons cette affirmation très au sérieux et nous allons faire les vérifications nécessaires pour rectifier la situation.</p>
<p>Christian Roy : Serait-il possible d'aménager des poubelles et des toilettes temporaires pour les nombreux événements publics dans le secteur ?</p>	<p>Marthe Boucher (VdM) : Nous avons pris votre commentaire en note et nous allons faire le suivi avec vous après la rencontre.</p>
<p>Jérôme Bourgeois : Qui sera en charge de l'entretien des aménagements sous le pont ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : PJCCI sera en charge de l'entretien des terrains sous le pont, mais nous allons également travailler en collaboration avec la</p>

	<p>Ville de Montréal. Des discussions sont amorcées en ce sens-là, mais les plans finaux de coordination ne sont pas encore finalisés.</p>
<p>Christian Roy : Avez-vous regardé ce qui se fait ailleurs dans le monde ?</p>	<p>Andy Woo (PJCCI) : Oui. Quand nous avons commencé à développer ce projet, nous avons consulté une trentaine de projets similaires qui nous ont confirmé la faisabilité d'un tel projet ici.</p>

Fin de la séance

La séance du comité se termine à 20h45. Le compte-rendu de la séance sera disponible sur le site Web de PJCCI au www.JacquesCartierChamplain.ca sur la page Espace citoyen.

La prochaine séance du comité se tiendra le mardi 6 juin à 19h, au Centre St-Pierre.

Pour toute question, les citoyens, commerçants et usagers peuvent communiquer avec l'équipe de PJCCI d'ici là :

- + 450 651-8771
- + communications@pjcci.ca

Pour rester informé des travaux, la communauté peut s'inscrire à l'alerte « Jacques-Cartier » via le site Web de PJCCI ou suivre le compte Twitter @pontJCBridge.